



Une main tendue pour accompagner la vie...



LE DROIT DE DIRE NON SANS JUGEMENT

J'ai rencontré M. B. quelques semaines après qu'il ait appris qu'il avait un cancer en phase terminale. Il m'a alors dit **non, je ne comprends pas** pourquoi cela m'arrive à moi. Lors de sa visite suivante avec l'oncologue, il a osé dire **non je ne comprends pas** ce que vous me proposez comme traitement. Par la suite, il a encore dit **non, je n'abandonnerai pas** aussi vite et je vais me battre. Tout au long de ses traitements, il a dit **non, je suis capable** de le faire seul, quand il le pouvait. Il a aussi dit **non, je ne veux pas faire semblant** que tout va bien, je dois parler de la mort qui s'annonce, je dois faire mon testament et mes préarrangements.

Face à ses proches, il a refusé de se taire et s'est permis de leur dire qu'il les aimait. Avec les amis, il a su aussi **dire non** quand certains d'entre eux devenaient trop envahissants.

Malgré les souffrances, les obstacles, les allers et retours à l'hôpital pour contrer les douleurs insupportables et retrouver un certain équilibre, il a continué à refuser de lâcher prise.

Sa conjointe et ses enfants disaient : non, nous ne sommes pas prêts à ce qu'il parte. Les pleurs, les doutes et les impuissances ont été bien vécus, et ce, malgré les jugements de valeur de l'entourage. Doucement, ils sont devenus de plus en plus sereins face à la mort qui se pointait.

M. B. continuait à dire **non, je n'abandonne pas**, je veux encore un peu de temps. Les séjours à l'hôpital sont devenus de plus en plus fréquents. Ses proches devenaient de plus en plus acceptants.

Finalement, il a dit **non je ne veux plus de traitement**, tous ses proches étaient présents, ils ont enlevé l'oxygène, il a eu quelques heures de tendresse avec les siens et finalement, il est parti pour toujours, comme sa conjointe a su me l'exprimer.

Prendre une décision éclairée commande que l'on puisse choisir de dire oui ou non à ce qui nous est proposé. Nous n'avons pas à juger les raisons pour lesquelles une personne fait ses choix. Nous nous devons simplement de l'accompagner dans ce qu'elle décide. Chaque personne a ses propres motivations. J'ai compris que celle de M. B. était de permettre aux siens de vivre sereinement leur dernier au revoir.

Réflexion d'un membre Albatros



Vous souffrez d'une maladie grave ou terminale, vous êtes un proche aidant qui accompagne ce malade, vous connaissez un voisin, un parent ou un ami qui a reçu un tel diagnostic et qui a besoin d'accompagnement, contactez-nous, nos accompagnateurs bénévoles attendent votre appel.

Les services d'Albatros sont entièrement gratuits

Pour nous joindre : 418 832 9992 poste 353

www.albatroslevis.com